

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous préfecture de Cognac
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 30 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/03/2026.

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BOISSON Valérie, BONNORON Christine, HAMON Marilyne, LOISEAU Marine, PARTAUD Ingrid, VERGNET Marine, MM : CALDERON Stéphane, DROUET Patrick, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, TRICOIRE Mathieu, VARACHAUD Yannick

Excusés ayant donné procuration : M. RONDEAU Bernard à Mme BONNORON Christine

Absente : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

A été nommée secrétaire : Mme BOISSON Valérie

2026-05-03 – Désignation des représentants au sein du CNAS.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner les représentants de la commune de Salles d'Angles, au sein du Comité National d'Action Social (CNAS),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** en qualité de représentants :

Marcel GERON, le Maire

et

Sarah DROUET, la Secrétaire Générale de Mairie

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 02/04/2026

Le Maire
Marcel GERON

